
NORME INTERNATIONALE



123

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Latex d'élastomère — Échantillonnage

Rubber latex — Sampling

Première édition — 1974-01-15

45

CDU 678.031 : 620.1

Réf. No : ISO 123-1974 (F)

Descripteurs : élastomère, caoutchouc naturel, élastomère synthétique, latex, échantillonnage.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des Comités Techniques étaient publiés comme Recommandations ISO; maintenant, ces documents sont en cours de transformation en Normes Internationales. Compte tenu de cette procédure, le Comité Technique ISO/TC 45 a examiné la Recommandation ISO/R 123 et est d'avis qu'elle peut, du point de vue technique, être transformée en Norme Internationale. Celle-ci remplace donc la Recommandation ISO/R 123-1968.

La Recommandation ISO/R 123 avait été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Allemagne	Espagne	Suède
Argentine	France	Suisse
Australie	Hongrie	Royaume-Uni
Autriche	Inde	Tchécoslovaquie
Brésil	Israël	U.R.S.S.
Canada	Japon	U.S.A.
Chili	Nouvelle-Zélande	Yougoslavie
Colombie	Pays-Bas	
Corée, Rép. de	Pologne	

Le Comité Membre du pays suivant a approuvé ultérieurement cette Recommandation :

Afrique du Sud, Rép. d'

Aucun Comité Membre n'avait désapprouvé la Recommandation.

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé la transformation de la Recommandation ISO/R 123 en Norme Internationale.

Latex d'élastomère — Échantillonnage

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie des méthodes d'échantillonnage applicables au latex de caoutchouc naturel contenant des agents de préservation, et qui a subi un procédé quelconque de concentration, ainsi qu'aux latex d'élastomère de synthèse.

Ces méthodes ne conviennent pas nécessairement aux latex d'origine naturelle autres que celui de *Hévéa brasiliensis*, aux mélanges de latex, au latex vulcanisé ou aux dispersions artificielles de caoutchouc.

2 GÉNÉRALITÉS

Le latex d'élastomère a tendance à crêmer, lorsqu'on le laisse au repos. Si l'on observe plusieurs couches superposées, le latex doit être agité vigoureusement pour obtenir un mélange homogène convenant au prélèvement d'un échantillon représentatif. Le procédé à employer diffère selon le type de récipient et les moyens matériels dont on peut disposer.

Lorsque les échantillons proviennent de plusieurs récipients, par exemple dans le cas des fûts pour lesquels il faut un échantillonnage de 10 %, ou de niveaux différents dans le cas des citernes fixes ou des citernes amovibles pour lesquelles les prélèvements sont faits à des profondeurs différentes, ces échantillons doivent être mélangés et agités. L'échantillon final doit ensuite être mis en bouteilles et celles-ci doivent être bouchées hermétiquement.

Il peut se former une peau sur les latex d'élastomère de synthèse, lorsque ceux-ci sont exposés à l'air. L'échantillon doit donc être conservé dans un récipient fermé. On doit cependant prendre soin de ne pas remplir complètement le récipient, de façon à permettre la dilatation thermique. On ne doit pas utiliser de récipient en polyéthylène ou en autres matériaux qui peuvent être attaqués par des monomères résiduels présents dans le latex d'élastomère de synthèse.

Durant la manipulation et l'essai de l'échantillon, on doit éviter soigneusement la formation de mousse ou l'introduction d'air. On doit éviter de faire tomber en cascade le latex d'un récipient dans un autre. Le latex doit être exposé à l'air le moins possible. Ce dernier point est particulièrement important s'il y a de la mousse sur le latex, étant donné que cette mousse a tendance à se transformer rapidement en peau, en particulier dans le cas des latex d'élastomères de synthèse.

3 PRÉPARATION DE L'ÉCHANTILLON POUR ESSAI

Si on observe, dans le latex, la présence de coagulat, de peau, ou de matières étrangères, ou si le coagulat déterminé selon la méthode donnée dans l'ISO 706, *Latex d'élastomère — Détermination de la teneur en coagulat*, dépasse 0,05 % (m/m) du latex, celui-ci doit être filtré avant d'être soumis aux essais autres que la détermination du coagulat, sur un filtre en nylon ou en acier inoxydable d'ouverture de maille moyenne de $180 \pm 15 \mu\text{m}$. La présence de coagulat, de peau, de matières étrangères dans le latex doit être mentionnée dans le procès-verbal d'essai. Les échantillons doivent être agités soigneusement avant d'être filtrés ou essayés.

4 FÛTS

4.1 Mélangeage du contenu

4.1.1 Méthode A

Si le fût est muni d'une bonde et contient un espace d'air d'au moins 2 %, le mettre sur le côté et le faire rouler vigoureusement d'avant en arrière, durant au moins 10 min. Tourner ensuite le fût de façon qu'il repose sur l'extrémité qui, au début, se trouvait en dessus, le laisser reposer durant environ 15 min et répéter l'opération de roulage durant 10 min au moins.

Si le fût contient moins de 2 % d'espace d'air, transvaser le contenu dans un récipient plus grand et l'agiter vigoureusement, de préférence au moyen d'un disque-plongeur en acier perforé (en général 10 min environ suffisent).

Si le fût est sans bonde, retirer le couvercle et agiter vigoureusement le contenu, de préférence au moyen d'un disque-plongeur en acier perforé (en général 10 min environ suffisent).

4.1.2 Méthode B

Agiter le contenu au moyen d'un agitateur convenable, actionné par un moteur durant tout le temps nécessaire pour disperser la crème. Une agitation excessive, et une exposition inutile du latex à l'air, doivent être évitées.

Un type d'agitateur approprié se compose d'une hélice à deux ailettes repliables en acier inoxydable d'un diamètre minimal de 110 mm lorsqu'elle est totalement ouverte,